

LES ECHOS DE VIGNAC

La charte Natura 2000 : un outil valorisant les pratiques de gestion favorables aux habitats et espèces visés

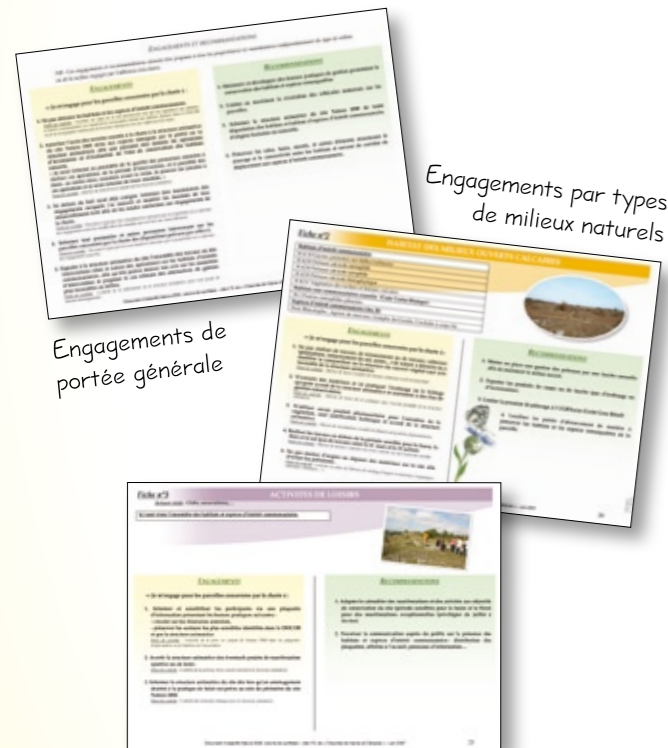
Lettre d'information du programme Natura 2000
sur le site des « Chaumes du Vignac et de Clérignac »

-> OBJECTIF

La charte a pour objectif le maintien et la valorisation des pratiques et activités favorables à la conservation des habitats et des espèces d'intérêts communautaires présents sur le site.

C'est un **code de bonne conduite** auquel peuvent adhérer les propriétaires et les usagers du site Natura 2000.

Présentation du contenu :
les fiches d'engagements et recommandations



Engagements par types de milieux naturels

Engagements de portée générale

Engagements par types d'activités

-> L'ADHÉSION

- Qui ?
Tout **titulaire de droits réels ou personnels** de terrains **inclus** dans le site.
- Où ?
Tout ou partie de ses parcelles incluses dans le site.
- Combien de temps ?
La durée de l'adhésion est de **5 ans**.
- Comment ?
En contactant la structure animatrice qui apporte un appui aux propriétaires ou gestionnaires dans la démarche administrative d'adhésion. (CREN : 05 45 22 80 58)

-> CONTREPARTIES ET OBLIGATIONS

Pas de contrepartie financière, mais **exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)** et accès à certaines aides publiques, notamment en matière forestière.



Édito

En 2002, l'Etat a confié au Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes la mission d'opérateur local et l'élaboration du document d'objectifs du site des Chaumes de Vignac et Clérignac validé le 8 novembre 2007. Ce document a été complété par un nouvel outil, la charte Natura 2000, élaborée en concertation et validée en juillet 2009.

Charte, contrat, ces outils sont destinés aux propriétaires, usagers, qui souhaitent participer à la préservation des pelouses sèches et des espèces associées. Ainsi depuis un an, le CREN rencontre les acteurs intéressés et met lui-même en œuvre un contrat de gestion signé en avril 2009 sur une vingtaine d'hectares.

En tant qu'animateur, il suit également les différents projets d'aménagement du territoire et notamment celui de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique qui passera près du site, séparant ainsi les pelouses du Vignac de celles de Clérignac.

Des actions de veille, d'animation et de sensibilisation à mener sur le long terme, en lien avec les communes, les propriétaires et les acteurs socio-économiques pour que perdure la richesse exceptionnelle des Chaumes du Vignac et de Clérignac.

Conservatoire Régional d'Espaces Naturels
de Poitou Charentes



Cordulie à corps fin

Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DIREN Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr
Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 :
http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm



© photos coll. CREN

Opérateur local : Chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du document d'objectifs : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
44, Boulevard Pont-Achard - 6^e étage - 86000 POITIERS / tél : 05 49 50 42 59 / fax : 05 49 50 42 47 / contact@cren-poitou-charentes.org / www.cren-poitou-charentes.org
Chargée d'études, coordinatrice : Fanny Goudet
La Lettre d'information « Les échos des Chaumes du Vignac et de Clérignac » est une publication du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels
Rédactrice en chef : Fanny Goudet / Conception-maquette : Valérie Babin / Impression : Imprimerie Scriptor - 86000 Poitiers - ISSN 1968-9527



Un contrat de gestion pour 5 ans

LA GESTION DU CONSERVATOIRE :

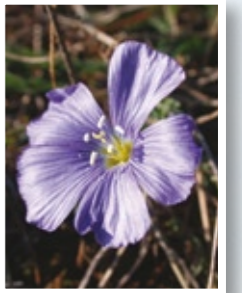
Depuis 1997, le plateau des meulières de Claix et le vallon du Vigouille sont entretenus par pâturage : moutons, chevaux, chèvres se partagent ainsi 30 hectares. Cette gestion pastorale contribue au maintien des habitats reconnus d'intérêt communautaire.

Par ailleurs, le Conservatoire assure une gestion par fauche mécanique et débroussaillage sur d'autres secteurs non pâturés, comme les chaumes du Vignac, sur la commune de Roullet.



LES TRAVAUX 2009/2010 :

Pendant l'hiver 2010, le plateau des chaumes du Vignac (unité ●PS-UG1-4-1 sur la carte) a fait l'objet d'un débroussaillage manuel et d'une fauche mécanique. Plus de 3 hectares ont ainsi été entretenus par le chantier d'insertion de Hiersac. L'objectif de ces travaux est de rouvrir les pelouses peu à peu gagnées par le genévrier commun et de favoriser la présence d'espèces typiques comme le Lin d'Autriche.



Lin d'Autriche



En 2009, la zone humide localisée dans le vallon (unité ●VH-UG1) a été restaurée par un autre chantier d'insertion (Gond-Pontouvre), avec des travaux de débroussaillage et d'abattage des arbres. Dans les années suivantes du contrat, une partie sera mise en défens du pâturage pour préserver les secteurs humides particulièrement sensibles au piétinement des animaux, et une mare favorable au sonneur à ventre jaune sera créée.



Maintien d'un pâturage mixte et complémentaire (équin, ovin et caprin) sur le plateau des meulières jusque dans le fond du vallon, avec dans les années à venir une mise en défens de la mare.



Sonneur à ventre jaune

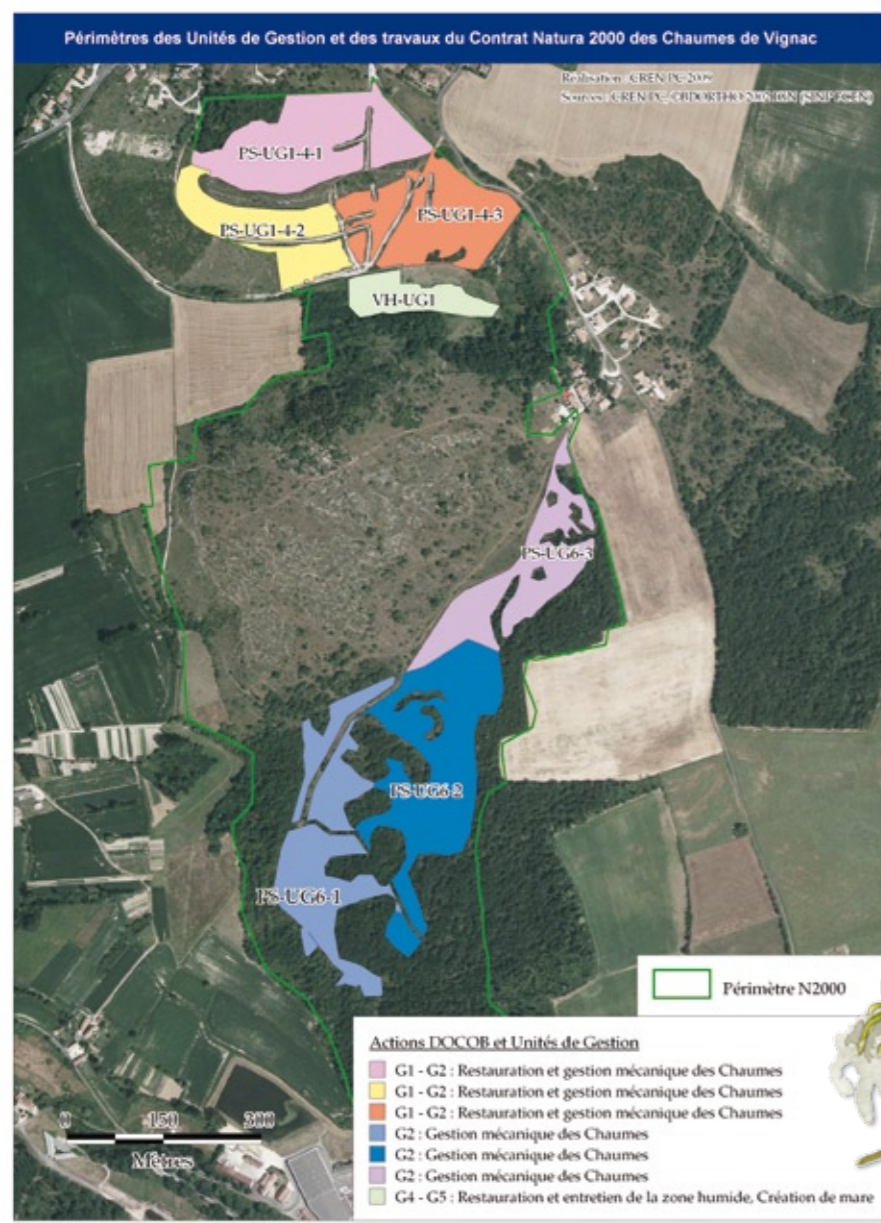


Flambé

LE CONTRAT NATURA 2000 :

Le contrat Natura 2000 prévoit toutes les actions et travaux à mener sur 5 ans.

Plusieurs îlots de gestion ont ainsi été identifiés.



Lézard vert

Une sortie nature, découverte de la flore et de la faune

Le 17 avril, attirées par l'idée d'une balade au cœur des meulières, 36 personnes avaient répondu à l'invitation du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels et de Charente Nature.

Après un premier moment pour décrypter et apprécier le paysage si particulier des Chaumes du Vignac, ce site Natura 2000 fut l'occasion d'une rencontre avec la Globulaire de Valence ou la discrète Sabline des chaumes. Un peu plus loin, l'ambiance composée par le Rossignol Philomèle et les grenouilles vertes nous accueille dans le vallon humide, puis nous parcourons les anciennes fosses d'extraction de meules où l'on y croise aussi bien le lézard vert qu'une multitude de



papillons. Cette déambulation fut bien entendu rythmée par les échanges au sujet des actions de gestions menées ici par le CREN (fauche, pâturage, suivi botanique, ...) et aussi sur le parfum de l'Armoise Camphrée, de l'immortelle, ou la vie de cet oiseau crépusculaire que les riverains entendent les soirs de juin.

Alexandre Dutrey, Animateur à Charente Nature